

DECLARATION DE CONFORMITE

DECLARATION OF CONFORMITY

N° A 10 / 2008

APPAREIL(S) :

Hublot série KALANK Mini Led

SAMPLE DESCRIPTION :

REFERENCE(S) :

ENCASTRES référence : 500 010 / 011 / 012 / 013 / 014 / 015 / 016 / 017 / 018 / 019.

REFERENCE(S) :

CARACTERISTIQUES :

Encastrés de mur et plafond IP 66 IK 10 classe II

RATED CHARACTERISTICS :

CET (CES) APPAREIL(S) EST (SONT) CONFORME(S) :

THIS (THESE) DEVICE(S) IS (ARE) IN ACCORDANCE WITH :

Au règlement de sécurité des Etablissements Recevant du Public (ERP) suivant l'arrêté du 19 novembre 2001 portant approbation de dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, publié au journal officiel de la République Française N° 32 en date du 07 février 02 page 2498.

La température du fil incandescent étant de 850° C

Rapport d'essai LCIE : N° 385 993 A

Cette déclaration comprend : 1 page

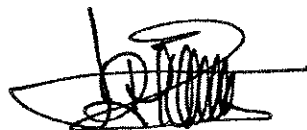
This declaration contains : 1 page

Date de délivrance : 27/06/2008

Le Responsable QUALITE

Issue date :

René MONIN



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Toute reproduction partielle ou toutes insertions de résultats dans un texte d'accompagnement en vue de leur diffusion doit recevoir un accord préalable et formel de SARLAM. Ce document résulte d'essais effectués sur un échantillon. Il ne préjuge pas de la conformité des produits fabriqués à l'objet essayé. *This document shall not be reproduced, except in full, without the written approval of SARLAM. This document contains results related only to the items tested. It does not imply the conformity of the whole production to the items tested*